

Bulletin d'Informations Municipales
n° 76 DECEMBRE 2019

Le mot du maire

L'heure est à la fête et aux réjouissances. C'est l'occasion de formuler des vœux pour l'année qui commence.

En ce qui me concerne, c'est assez simple. Au-delà des traditionnels vœux de santé et prospérité que je vous souhaite à tous ainsi qu'à vos familles, je voudrais qu'une prise de conscience s'opère sur notre gestion quotidienne des déchets que nous produisons.

Tout d'abord sur le tri dans les containers collectifs. Un contrôle récent avec la communauté des communes a fait ressortir que c'est du grand n'importe quoi. Du verre dans les containers verts, du linge dans les containers jaunes (alors que la colonne à textiles est à quelques mètres et, fin du fin, de l'huile de vidange versée dans des containers et sur les abords) et j'en passe et des meilleures.

Ceci à plusieurs conséquences que beaucoup ne mesurent pas car elles n'atteignent pas directement leur porte-monnaie. Tous les déchets non triés vont à l'incinérateur à 140 euros la tonne (en comparaison les déchets de la poubelle jaune, des colonnes à verre et à textile s'auto financent).

Les poubelles souillées par l'huile de vidange vont être changées à près de 250 euros l'unité. Je ne parle même pas des encombrants (matelas, appareils ménagers) laissés à côté des containers collectifs.

Cela dépasse ma capacité de compréhension, comment amener, sans doute à l'aide d'un véhicule, ce genre de déchets jusqu'à un emplacement de containers collectifs et de ne pas faire l'effort de la transporter jusqu'à la déchetterie ou d'attendre le camion qui, tous les mois, assure cette collecte.

La collectivité fait des efforts pour ne pas laisser longtemps sur place ces déchets (qui en attirent d'autres immanquablement) et fait environ un voyage par semaine à la déchetterie !!

Mais, au-delà de l'aspect financier, c'est surtout le respect de la communauté qui est en jeu. Nous avons la chance et, heureusement, certains s'en rendent compte, de vivre dans un milieu privilégié où souvent, pour ne pas dire toujours, la collectivité prend en charge la malchance ou les déficiences des individus. Le peu qui nous reste à faire c'est de respecter la nature et nos concitoyens.

Alors, de grâce, donnons l'exemple à nos enfants, faisons le petit effort quotidien de trier nos déchets ou faudra-t-il en arriver à installer des caméras de surveillance à chaque emplacement de containers collectifs ?

Je vous renouvelle tous mes vœux de santé et je vous invite à assister à la traditionnelle cérémonie des vœux

le vendredi 17 Janvier 2020 à 17 heures

dans la salle polyvalente de la mairie.

Inscriptions listes électorales

En ce qui concerne les élections municipales, les inscriptions seront closes le 7 Février 2020.

Travaux

1° Les travaux de réfection des réseaux eau potable et assainissement de la Rue St Jean et Place de l'Eglise commenceront le 6 Janvier 2020.

Les riverains devront prendre leurs dispositions, non pas pour enlever leurs véhicules puisque le stationnement est déjà interdit sur la place, mais pour accéder à leur maison afin d'y transporter leurs courses.

A noter que ces mêmes citoyens qui ne respectent pas l'arrêté de stationnement sont, par ailleurs, très critiques sur l'action d'autrui.

Les travaux dureront environ quinze jours

2° Durant la même période les travaux de mise en esthétique des lignes électriques. des rues du Canigou et de la Calcine seront effectués par le Sydeel.

Un calendrier plus précis sera fourni avant les travaux aux riverains. Des horaires de passage seront mis en place avec l'entreprise.

Encombrants

Le calendrier des encombrants 2020 est le suivant :

les jeudis

16 Janvier	06 Février	12 Mars
09 Avril	14 Mai	11 Juin
09 Juillet	06 Août	10 Septembre
08 Octobre	05 Novembre	03 Décembre

Rappel : qu'est qu'un encombrant ?

Les encombrants se définissent comme tout objet dont la dimension empêche à l'usager de l'évacuer lui-même en déchèterie.

Tout objet ne répondant pas à ce critère ne sera pas collecté.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la Communauté de Communes des Aspres :

<http://www.cc-aspres.fr/>.

Actualité vigilance

Depuis quelques semaines plusieurs méfaits (cambriolage, effraction, tentative effraction...) ont été commis dans le village. Je demande à tous d'apporter la plus grande vigilance et de rapporter à la mairie (y compris sous le sceau de l'anonymat) tout évènement dont ils auraient pu être les témoins.